

TOU.TE.S EN TRAIN

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

RÉOUVERTURE DE LA LIGNE GAP GRENOBLE

La ligne Grenoble-Gap rouvre après 2 ans de travaux. Mais elle reste menacée faute d'investissements de l'État et des régions pour le futur...
Signe de leur peu d'intérêt : pour l'instant aucune inauguration n'est prévue. Faisons-la à leur place !

Au départ de Grenoble et de Gap, les voyageurs s'arrêteront à la gare de Lus-la-Croix-Haute entre 11 h 59 et 12 h 54...

Prises de paroles des élus et des associations, pot d'accueil de la mairie, musique et animations...

Venez nombreux !



MON BEAU SAPIN

L'amicale des sapeurs pompiers de Lus La Croix Haute renouvelle son concours de Noël.

Conscients des problématiques énergétiques, cette année nous récompenserons le plus beau sapin de Noël.

Prenez-vous en photo à côté de votre sapin illuminé et envoyez-la par mail avant le **31 décembre 2022** à amicale.sp.lus@gmail.com.

Les photos seront examinées par notre jury et avec votre accord nous les publierons sur le Facebook de l'amicale.

1er prix : 150 euros de bon d'achat dans une jardinerie,

2e prix : 100 euros en bon d'achat dans une jardinerie,

3e prix : 50 euros en bon d'achat dans une jardinerie.

Nous souhaitons à tous de profiter pleinement de ces festivités de fin d'année.

(N'hésitez pas à demander aux pompiers de prendre la photo lors de la tournée des calendriers si vous ne pouvez pas l'envoyer par mail)

Responsable publication : L.Bernard et M.F.Peyrichou. Contributeurs : L.Bernard, E.Bonniot, J.Bouteiller, B.Civel, L.Di Savino, C.Gruet, G.Leras, P.Guyot, P.Heurtel, D.Jacquemoud, J.Michel, G.Nocella, B.Passot, M.Pavier, M.F.Peyrichou. Correcteurs : T.Collange, M.Pavier, M.F. Peyrichou.



CHÈQUE-CADEAU DE NOËL

Cette année à l'approche de Noël, le Maire et son conseil ont souhaité innover en offrant aux anciens remplissant les conditions « **un chèque-cadeau** ».

Le colis annuel instauré en raison de la situation sanitaire sera donc remplacé par « un chèque-cadeau » **utilisable dans les commerces Lussois participants à l'opération.**

Certes ceux-ci n'effaceront pas le manque de convivialité occasionné par la suppression du repas des anciens mais cela reste une solution pour dynamiser le commerce local en plus de faire plaisir aux aînés.

Ils seront envoyés par la poste courant **décembre 2022** et utilisable dans un commerce du village participant à l'opération **uniquement jusqu'au 31 mars 2023.**

ETAT CIVIL

Décès

Marie-Ange Pelloux, le 14/05/2022

Gaston Truffet, le 11/07/2022

Elise Dutto, le 26/08/2022

Aldo Dellamora, le 17/09/2022

Mariages

Nicolas Graboxski et Charlotte Clément, le 25/06/2022

Kevin Corduri et Naomi Appert, le 22/08/2022



Décembre 2022



ÉDITO

Comme dans toute la France, l'été 2022 à Lus a été caractérisé par ses fortes chaleurs et la grande sécheresse... Ce qui n'a pas empêché une hausse de fréquentation touristique ! Et le retour, après les années covid, de très nombreuses animations, portées par les associations locales, que nous remercions.

Qui dit sécheresse, dit problèmes d'eau, une situation à laquelle, habitants de montagne, nous n'aurions pas imaginé être confrontés ! La commune a dû fermer le château d'eau plusieurs semaines, de 23h30 à 6h.

À la rentrée, les enfants ont retrouvé leur cour d'école toute neuve ! Les travaux ont pu se dérouler correctement pendant les vacances, avec un arrêt dû au poteau d'angle de la cour qui appartient à Orange, problème qui se résoudra dans les prochaines semaines...

Cet automne aura été également une saison extraordinaire pour les champignons ! Bonnes cueillettes !

Laurent Bernard

BULLETIN MUNICIPAL Lus-La-Croix-Haute

HISTOIRE D'O

Manque de neige cet hiver, peu de pluies au printemps, sécheresse cet été... La source de Chamousset qui alimente le village, les Corréardes, les Touches, la Condamine, la Gare, le Grand Logis, la Meyrie, et la Caire, ainsi que la source de Fontraine qui alimente le Trabuèch, ont considérablement baissées, même si elles sont restées constantes par la suite.

Nous avons d'abord dû mettre en place des restrictions pour l'usage de l'eau potable : interdiction d'arrosage des jardins, du lavage des voitures, du remplissage des piscines,

Pour remédier à cette situation, des coupures d'eau ont été mises en place la nuit, pour permettre au château d'eau de se réalimenter et assurer une distribution correcte toute la journée. Lors des gros week-ends, une entreprise avec un camion-citerne alimentaire a fait des norias pour compléter le château d'eau, en accord avec la sous-préfète et l'ARS (Agence Régionale de Santé), dans le respect de l'hygiène et de la santé de tous.

En parallèle, nous avons effectué de nombreuses recherches de fuites, le plus souvent de nuit, avec un « Chercheur de fuites » spécialisé et les employés communaux. La journée, des recherches avec les engins tractopelles, ont permis après plusieurs jours, de trouver de grosses fuites sur la canalisation principale de Chamousset et au château d'eau. Plusieurs autres fuites sur le réseau de distribution du village ou dans les hameaux ont aussi été trouvées et réparées à cette occasion.

L'approvisionnement quotidien de la piscine a été suspendu, mais en cette période de forte canicule, la sous-préfecture nous a incité à maintenir l'ouverture, plutôt que les gens se tournent vers la baignade en cours d'eau, plus polluante. Nous avons donc mis en place une noria tous les matins, 7 jours/7, pour le maintien du niveau de la piscine. Un travail colossal, pour lequel nous remercions le personnel communal, mais aussi de nombreux bénévoles qui y ont contribué.

La commune s'est retrouvée devant une crise inédite, malgré les inconvénients pour les usagers, la solidarité s'est manifestée.

Nous avons peut-être aussi pu prendre conscience de la fragilité et de l'importance de notre milieu naturel de montagne...

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2022

Le 11 octobre 2022 la commission tourisme s'est réunie avec les hébergeurs principaux, les prestataires d'activités et commerçants de la commune, afin de tirer le bilan de l'activité printanière et estivale. Voici les principaux points évoqués.

Sur le Diois (sources OT Diois)

Le retour de la clientèle européenne (belge, suisse, allemande, néerlandaise). Une forte augmentation de la fréquentation en mai et juin (+ 40 % sur Diois), un mois de juillet en demi-teinte avec un départ tardif (- 15 % sur Diois), un démarrage la dernière semaine de juillet, un mois d'août au final un peu en de ça de l'année précédente (-6,9 % Diois) et un très bon mois de septembre.

La fréquentation sur Lus a suivi ces mêmes tendances. La durée d'activité s'élargit aux ailes de saison. En volume il est noté une réelle augmentation et un étalement sur la durée qui s'avère être compatible avec les ambitions en matière d'accueil touristique. La clientèle étrangère était principalement d'origine néerlandaise : une nouveauté sur notre territoire.

Concernant la consommation des « activités pleine nature » cette année est marquée par le retour à une fréquentation avant COVID (et de la baisse de l'année 2021). Seule la station a vu son CA augmenté de près de 20 % du fait de la mise en place d'une nouvelle offre : location trottinettes électriques.

Le comportement zapping est en augmentation (réservation sans acompte puis annulation) , une tendance très largement observée.

En août beaucoup de refus en restauration au centre village. Les résidences secondaires ont été très occupées en période estivale

Le bureau de Lus voit sa fréquentation augmenter/ aux autres bureaux de l'office tourisme intercommunal.

Attentes de la clientèle et cohérence de l'offre :

La demande des activités pleine nature se caractérise à 80 % pour les randonnées (pédestre – VTT...)

Les séjours sont plus courts. La question du pouvoir d'achat a peu impacté les restaurateurs, mais s'est re-

portée sur les commerces : exemple de la supérette qui voit baisser son volume d'activité ; service important offrant une large gamme de produits, un distributeur qui est de plus en plus difficile de faire fonctionner.

La clientèle est à la recherche d'hébergements plus individualisés quitte à payer plus = la tendance des gestionnaires est donc de diminuer le nombre de lits.

Les clientèles contemplatives à la recherche de quiétude et tranquillité mais aussi de services, sont à considérer et il y a sans doute une marge de progression dans notre offre globale.

Il y a nécessité de coordonner / ouverture et fermeture des restaurants et commerces

L'anticipation et la bonne gestion du multi-usage randonnée/pastoralisme est à signaler malgré la présence des chiens de protection. Une question est cependant posée : l'organisation actuelle / gestion de l'espace, exclut les possibilités de rencontre avec bergers en activité ; l'accès aux sommets principaux et attractifs de la commune est rendu complexe.

Les équipements communaux (piscine, ministade) ont vu leur fréquentation augmenter.

Communication information

Par une action complémentaire aux initiatives privées différents acteurs ont contribué à enrichir la communication :

Le bureau de l'OT maintient et développe sa mission d'accueil, l'édition d'un programme animation la gestion des usages / sentiers randonnées et pastoralisme.

La commune de son côté a créé un poste d'agent saisonnier pour assurer la diffusion de l'information, gérer des activités et venir en appui d'initiatives associatives et individuelles :

- Réseau affichage avec référents par hameau
- Page Facebook dédiée (beaucoup de vues – un outil fonctionnel)
- Google agenda pour vérifier éventuelles disponibilités de dates pour animations
- Panneau lumineux...

Merci à Emmanuelle et Véronique pour leur travail

Autres points abordés

Suite à une contribution de la gendarmerie il est précisé les points suivants

- Pas de plainte / chiens de protection et cohabitation pastoralisme
- Respect de l'info en fond de vallon / parking et bivouac intempestif
- Interventions très ponctuelles mais nécessaires à la piscine

En résumé peu de problèmes relevés / population touristiques

Pistes de réflexions

Plus de concertations pour créer de l'animation (synergie commerçants hébergeurs) et une signalétique au croisement RD 1075 doivent être envisagées.

La question de l'accès au village et aux commerces est à évoquer ainsi que son attractivité (mise en valeur du village).

Nécessité de prévoir un programme équilibré très en amont des festivités (diffusion journal municipal)

Il faut prévoir des panneaux dédiés à l'affichage.

En réponse aux difficultés à recruter des saisonniers : pouvoir proposer un logement

Remerciement très sincère au passage de l'équipe technique municipale : gestion des problèmes / eau et mobilisation sur divers événements

Atouts touristiques

Nous sommes dans un environnement exceptionnel, à ce jour insuffisamment valorisé.

Un véritable travail de réflexion doit être poursuivi afin de générer une activité touristique de qualité et supportable

pour notre territoire.

Par ailleurs au-delà des acteurs principaux travaillant du tourisme, beaucoup d'autres actions et services concourent à attractivité touristique. Il faut considérer les services proposés sur communes qui participent ou peuvent participer à attractivité et/ou à la satisfaction des personnes accueillies :

- Village accueillant (espaces entretenus - gestion déchets – propreté - fleurissement.)
- Associations proposant animations et services type garderie, alsh
- Filières des produits locaux
- Équipements sportifs piscine – terrains tennis jeux -
- Animations (cinéma - conférences – concert - vogue...)
- Maison médicale.

Le développement touristique maîtrisé demeure un enjeu pour notre commune.

Merci à toutes et tous de créer les conditions d'un accueil indispensable pour répondre aux attentes des visiteurs.

Daniel Jacquemoud

ÉLARGISSEMENT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT



L'environnement est l'affaire de tous, la nécessité d'agir en engageant des actions pérennes pour le préserver.

Les politiques nationales et internationales à ce sujet évoluent lentement, trop lentement par rapport au changement climatique, qui lui, surprend par sa fulgurance. Malgré les accords de principe, le contexte géopolitique et la réticence de certains pays à les mettre en œuvre n'arrangent pas la situation.

Les collectivités locales ont donc un rôle majeur à jouer, comme souvent, puisqu'elles agissent au plus près des territoires et des individus.

Les objectifs sont identiques à tous les niveaux de l'échelle : économies d'énergie, décarbonisation, gestion des ressources, etc.

Au niveau communal et intercommunal nombre

d'outils sont en place : gestion des forêts, des déchets, Schéma d'assainissement, contrat de rivière, Natura 2000, ADEM, et bien d'autres dont le PLUI à finaliser.

La vraie question porte sur la capacité à mettre en œuvre des actions : volonté publique et politique, financements, difficultés techniques...

En marge des projets sur les infrastructures communales, il y a sans doute des points intrinsèques aux hameaux qui doivent être discutés (fontaines, éclairage public, etc.)

Il existe une commission environnement au sein de la commune, l'idée est de l'élargir aux personnes désireuses d'y participer, afin de prioriser des actions avec l'avis de tous.

La commission sera force de proposition auprès du Conseil Municipal. L'avantage d'un mélange élus/citoyens est que des idées nouvelles peuvent émerger, mais aussi d'éviter de travailler sur des projets irréalisables d'un point de vue légal ou financier.

Pour celles et ceux d'entre vous souhaitant s'impliquer, merci de passer en Mairie avant le 15/12 en laissant vos coordonnées. Dans la foulée, une réunion préparatoire sera organisée afin de déterminer les modalités de travail de la commission. Ce sera aussi l'occasion de faire le point sur l'ABC communal, Natura 2000, etc.

Merci à tous

Marc Pavier



CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LUS



Prise de commandement :

Faisant suite à sa prise de fonction de Cheffe de Centre au 1er janvier 2022, après plusieurs reports courant de l'année, la **cérémonie de prise de commandement de l'Adjudante Julie MICHEL** s'est déroulée le vendredi 7 octobre 2022 en présence du Contrôleur général Didier AMADEI, Directeur Départemental du SDIS26, de Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Conseil Départemental et Présidente du SDIS26, de Marie POCHON, députée de la 3ème circonscription, de Bernard BUIS, Sénateur de la Drôme et Conseiller général du Diois, d'Alain MATHERON, 1ère Adjoint au Maire et Président de la Communauté des Communes du Diois, et des chefs de CIS voisins.



Besoin de sapeurs-pompiers volontaires :

C'est un petit effectif de 11 sapeurs-pompiers qui assure la centaine d'interventions annuelles du CIS, parmi lesquels 5 sous-officiers et 6 hommes du rang.

Le CIS perd 2 SPV qui prennent leur retraite sur cette fin d'année 2022.

Un tiers des interventions sont réalisées sur les mois de juillet et août, saison estivale intense pour les SPV qui interviennent en dehors et en sus de leurs activités professionnelles.

Vos pompiers étaient également présents sur les feux de forêts qui ont touché le département cet été :

- Feu de GRIGNAN en juin : 2 personnels sont partis pour une mission de 36 heures avec le VPSI dernièrement perçu.
- Feu de ROMEYER en août : 2 personnels ont complété les moyens engagés pour une durée de 48 heures.

Plus que jamais, Lus a besoin de personnes volontaires et motivées pour assurer les secours sur la commune.

Vous trouverez, joint au bulletin, un flyer pour de plus amples informations.

Témoignage : Stéphanie, dernière intégrée au CIS LUS

Pourquoi avoir choisi un engagement « Secours d'Urgence Aux Personnes » uniquement ?

Les interventions à Lus étant principalement du secours à personne, j'ai voulu me consacrer à cette mission et m'impliquer pleinement dans mon rôle d'équipière afin d'être rapidement opérationnelle.

Envisages-tu d'étendre tes missions aux opérations diverses et à l'incendie ?

J'envisage d'étendre mes missions aux opérations diverses

Comment as-tu été intégrée au sein du groupe « CIS LUS » ?

Au sein du CIS LUS, j'ai été très bien accueillie tant niveau ambiance que préparation et révisions avant de partir en formation.

Existe-t-il des aménagements pour te permettre de mener à bien tes missions ?

Une convention a été signée avec mon employeur afin de me laisser partir en formation et me permet quelques

aménagements de mon temps de travail.

Qu'est-ce que ça t'apporte à titre personnel ?

Personnellement, être équipière me permet de me sentir utile en consacrant mon temps libre aux autres.

As-tu quelque chose à ajouter pour ceux qui hésitent ?

Le CIS LUS m'a intégrée naturellement et avec bienveillance. Il a su répondre à mes demandes et a assuré le suivi de mes formations.

Avec de la motivation, l'équipe fait en sorte que tout le monde puisse y trouver sa place.

LES SECOURISTES EN HERBE

STAGE DE PRÉPARATION AU PSC1

Première session

Faisant suite à un constat : le PSC1 peut être un sujet développé à l'oral du brevet des collèges (parcours citoyen), l'association a décidé de créer et d'ouvrir ce stage de préparation aux élèves de troisièmes et quatrièmes des collèges environnants.

Ils sont 7 stagiaires : 3 élèves de troisième et 4 élèves de quatrième en provenance des collèges de MENS et VEYNES.

Le stage se déroule sur 4 après-midi d'octobre et novembre en dehors du temps scolaire.

Programme :

Le programme du stage reprend les compétences qu'ils ont acquises à l'école primaire dans le cadre du programme **Apprendre à Porter Secours**.

Point par point, on reprend : l'alerte, l'alerte et la protection des populations, la plaie, la brûlure, le traumatisme, l'hémorragie, les malaises, l'obstruction des voies aériennes, la victime inconsciente qui respire.



La grande nouveauté par rapport au programme de l'école c'est l'arrêt cardiaque.

Une grande partie du programme est consacrée à l'apport de connaissances en anatomie et physiologie du corps humain :

- Ils **découvrent** et comprennent les trois grandes fonctions vitales : la fonction circulatoire - La fonction respiratoire - La fonction neurologique
- Ils **expérimentent** la « méthode du Secouriste en Herbe » : le CPASS

- Comprendre - (se) Protéger - Alerter - Secourir - Surveiller

- Ils se **mettent en action** :

Confrontés aux différentes mises en situations qu'on leur a concoctées.

Remerciements à Jean-Marc le maladroït, formidable victime qui se coupe,

se blesse et fait des malaises à la demande.

Les suites :

À l'issue du stage, nos 7 stagiaires passeront leur PSC1 avec les formateurs en premiers secours du CIS de LUS sur une session qui leur sera spécialement réservée et seront invités à participer à une manœuvre avec les Sapeurs-Pompiers de LUS.

Nous espérons proposer ce stage tous les deux ans afin de préparer nos jeunes secouristes à profiter au mieux de leur journée PSC1, et de leur apporter un maximum de connaissances s'ils choisissent ce thème pour leur oral du brevet.



LA GENDARMERIE RECRUTE Gendarme-Adjoint Volontaire

Équipier opérationnel, le gendarme-adjoint APJA (Agent de Police Judiciaire Adjoint) vit au rythme des unités. En brigade, en peloton de montagne, au sein de la garde républicaine, au pôle judiciaire ou aux côtés des maîtres de chien, il participe activement à toutes les opérations sur le terrain !

Recrutement et épreuves

Le recrutement gendarme-adjoint a lieu toute l'année et se déroule en plusieurs grandes étapes :

- Une rencontre avec un gendarme-recruteur pour un entretien ;
- Une épreuve de culture générale, une épreuve de compréhension de texte, un test de personnalité et la rédaction d'une lettre de motivation ;
- Un entretien complémentaire éventuel avec un officier conseil dans votre centre de sélection ;

- Une visite médicale avec un médecin militaire pour évaluer votre condition physique.

La formation

Une fois admis, vous deviendrez élève gendarme-adjoint et suivrez une formation en école de gendarmerie pendant 13 semaines. Entraînement physique militaire, exercices pratiques mais aussi connaissances judiciaires, en sécurité et en maniement des armes, l'enseignement est intense et complet !

L'affectation

À l'issue de la formation en école, vous serez affecté en fonction de vos résultats et des postes proposés. Vous y serez sous la responsabilité d'un tuteur les 12 premières semaines, puis en contrat renouvelable jusqu'à une durée de six ans maximum. Vous pourrez également postuler au concours interne de sous-officier de gendarmerie, avec ou sans diplôme. Un véritable tremplin si vous souhaitez faire une carrière en gendarmerie !

Pour tous renseignements complémentaires, contactez ou présentez-vous à la Brigade de LUS LA CROIX HAUTE - 150 route des vignes et demandez un rendez-vous auprès du Maréchal des Logis-Chef HEURTEL.



PORTAGE DES REPAS

Un service ouvert à tous

L'ADMR permet à toutes personnes: âgées, en perte d'autonomie, convalescentes ou tout simplement débordées..., de prendre des repas équilibrés à leur domicile et en toute sécurité.

Ponctuellement ou durablement, la livraison de repas vous permet de conserver une alimentation saine, variée, équilibrée et adaptée à votre régime alimentaire.

Les repas sont élaborés localement, à base de produits frais. Vous pouvez aussi commander des repas supplémentaires pour vos visiteurs de passage pour la journée ou pour quelques jours. Vous avez ainsi le plaisir de recevoir qui vous voulez, quand vous voulez.

Il n'y a aucune obligation dans le temps. Pour un dépannage temporaire ou à l'année. Les personnes souhaitant bénéficier de ce service doivent s'adresser à l'association locale de l'ADMR au 04 92 58 55 12.

Ce service est ouvert à tous!



LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis maintenant un an dans ses nouveaux locaux, la **Bibliothèque** est une association dynamique et pleine de projets !

Ouverture le dimanche matin (et le mercredi l'été), jour de marché, **nombreuses animations** pour les enfants (tapis-lecture, contes en tissu, Kamishibai), un café-livre chaque mois, une conférence sur le climat cet été avec Jean-François Mezeix, des soirées jeux de société pour les familles, un partenariat renforcé avec l'école et la crèche, des séances « Fresque du climat » les actions ont été nombreuses et suivies tout au cours de l'année !

Le gros projet pour les mois qui viennent va être l'informatisation de la Bibliothèque et la mise à disposition d'un fond de livres adultes plus conséquent.

Si vous êtes intéressés pour suivre les activités et animations, si vous avez du temps pour participer aux permanences, faites-vous connaître sur bibliotheque.lus@gmail.com.

Les horaires actuels d'ouverture sont le mercredi de 17h à 19h, et le dimanche de 10h à 12h.

Prochain café livre, le samedi 3 décembre à 10h

Notre AG se tiendra le **MERCREDI 18 JANVIER 2023** à 18 h 15.

LE JARDIN PARTAGÉ

Depuis 2 ans, il porte bien son nom C'est le PARTAGE d'énergies, d'huile de coude, de bonheur d'être ensemble, de bienveillance, de créer l'espace, fleurir, échanger, découvrir, greliner, bêcher, désherber, arroser, récolter, PARTAGER. Il est bien situé, de nombreuses personnes

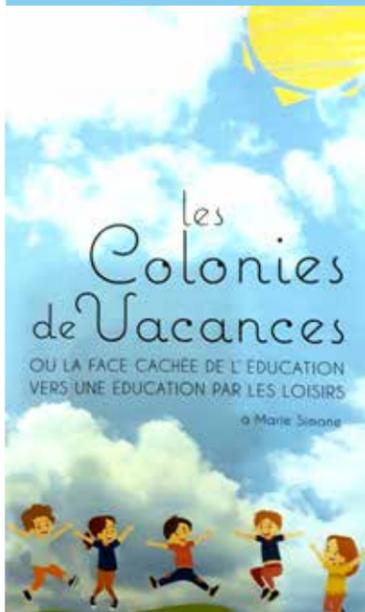
aux précieux savoir-faire, s'y arrêtent pour nous conseiller, nous encourager.

Vous êtes les bienvenus, venez nous rejoindre.

Merci encore à la Commune, aux Lucioles, aux agriculteurs, aux porteurs d'eau, au constructeur de la superbe cabane, à la belle synergie.



LUS-CULTURE



UNE EXPOSITION SUR LES COLONIES DE VACANCES A LUS-LA-CROIX-HAUTE

L'association « Lus Culture » organise depuis 2021 une exposition générale, permanente, intitulée « Histoire et Chemins du Pays de Lus ». Elle contient des panneaux consacrés à six thèmes relatifs au patrimoine de Lus (L'Architecture rurale, les Glacières, les Templiers, les Chartreux, Giono, les Colonies de vacances). S'y ajoute une exposition temporaire, renouvelable régulièrement, approfondissant l'un des thèmes cités. Après « L'Architecture rurale » en 2021, c'est celui des « **Colonies de vacances** » qui a été choisi en 2022 et a fait l'objet d'une exposition inaugurée le 26 juillet, en présence du maire de Lus, Laurent Bernard, et du 1er adjoint, Alain Matheron.

Cette exposition avait pour objectif de montrer l'importance croissante après la dernière guerre des « colos », en France d'une manière générale, et particulièrement à Lus. **On comptait** en effet, des années soixante jusqu'aux années quatre-vingt-dix, **9 colonies permanentes** à Lus, dont l'effectif, additionné à celui des camps de scoutisme et itinérants, se montait à **environ un millier d'enfants en juillet**, un peu moins en août.

C'est dire toute l'importance de cette activité pour l'économie locale et aussi pour la découverte des beautés naturelles et du patrimoine de Lus et de ses environs, favorisant la rencontre des mondes ruraux et urbains, et alimentant ainsi, pour partie, la vocation touristique naissante de la commune. En outre, l'exposition a rappelé l'évolution des colonies dans le champ de l'éducation au cours de la même période et montré l'intérêt d'une éducation par les loisirs pour les enfants et les adolescents, développée à l'époque partout en France, et bien évidemment sur le territoire de Lus.

Pour nombre de visiteurs, l'exposition a sans doute ravivé d'excellents souvenirs de jeunesse et suscité un brin de nostalgie. Elle a mis en valeur un aspect de l'histoire récente de Lus, qui, même de façon plus réduite, se prolonge encore aujourd'hui. Elle se veut aussi un encouragement pour toutes les structures, privées ou publiques, qui organisent encore des colonies.

Ces raisons sans doute expliquent le succès rencontré par l'exposition qui a reçu la visite de plus de 800 personnes entre le 15 juillet et le 10 septembre. **Cela a encouragé l'association « Lus Culture » à reconduire l'exposition en 2023.**



AG DES LUCIOLES

Le 8 novembre dernier, une quarantaine de personnes étaient présentes dans les locaux de la bibliothèque pour l'**AG de l'association ADMR-les Lucioles**.

Le temps formel de présentation des rapports (moral, d'activité, financier) a été l'occasion de faire part de tout le chemin parcouru depuis la précédente AG, à savoir un an et demi.

Diversité des missions, de la petite enfance à l'animation de la vie locale, pour grands et petits, **multiplicité des partenaires**, des financeurs, il était devenu nécessaire de redéfinir ce qui pouvait être porté, ce qui pouvait être demandé à chacun, mais aussi de tirer les conclusions des difficultés récurrentes passées.

Les embauches successives d'Emma, directrice uniquement concentrée sur la crèche, en remplacement temporaire de Sylvie, de Brigitte concentrée sur les aspects administratifs, puis d'Océane coordinatrice-animatrice de la vie locale pour les activités enfants, et adultes ; toutes 3 largement impliquées dans leur travail avec compétence, et initiatives, **permettent au CA de se dégager des urgences et de porter de nouveaux projets**.

Par contre le constat que le centre de vacances "Couleur Nature" est bien mieux armé en locaux comme en personnel pour l'accueil régulier des enfants, les vacances et le mercredi, nous a amenés **à abandonner la mission, accueil de loisir, "ALSH"**.

Voici donc l'association, en cette rentrée 2022, en mesure, d'assurer l'accueil d'un effectif croissant des tout jeunes, d'offrir aux 5 - 12 ans une belle diversité d'activités autour de "clubs", et de porter activités et projets nouveaux pour les adultes.

Les 4 membres sortants du CA, prêts pour poursuivre le travail, ont vu avec plaisir l'arrivée de 4 membres supplé-

mentaires : Jeanne, Cathy, et 2 Olivier, ce qui aligne l'effectif du CA avec les statuts, à 8 membres.

Après ce temps formel, et pour se tourner vers le futur, les participants se sont retrouvés autour de 4 tables : 4 thèmes pour émettre idées et propositions dont le nouveau CA pourra se saisir, dans le cadre du renouvellement de son projet social :

- Enfance et parentalité
- Transition écologique
- Sports et culture
- Autres...

Le tout se finissant, autour d'une goûteuse collation, et de nombreux échanges informels.

LES CORRÉARDONS

Le vendredi 9 septembre a eu lieu la fête des Voisins.

Cette soirée s'est déroulée à la salle des fêtes, en raison des conditions météorologiques. La convivialité et le partage étaient au rendez-vous !

Les participants ont souhaité renouveler ce type de repas pour une quatrième fois en 2023.

Merci à Simon et à son équipe, ainsi qu'à la commune pour le prêt de la salle.

FÉLICITATIONS !

À **Boubacar Sylla, « Meilleur apprenti cuisinier » des Hautes Alpes**.

Arrivé du Mali à 15 ans, après un parcours éprouvant, Boubacar est depuis 3 ans, en apprentissage cuisine au Pin d'Épices, à Lus et au CFA à Gap.

En avril dernier, il a réussi avec brio le concours régional de cuisine à Manosque : **« Meilleur apprenti cuisinier » des Hautes Alpes et classé second au niveau régional...!**

Toutes nos félicitations pour cette réussite !



AMIS DE L'ÉCOLE

Halloween

Retour en images sur une belle matinée ensoleillée et festive le dimanche 30 octobre.

Les enfants ont pu participer à de nombreuses animations pour Halloween organisée par "Les amis de l'école".

Au programme : Cluedo Géant pour les petits et grands, balade en poney, maquillage, crêpes, boissons et le jeu du bocal à bonbons.

Un grand merci à tous les bénévoles, les participants, les habitants de la commune, les commerçants, les gendarmes qui ont pu montrer aux enfants comment résoudre une enquête basée sur le jeu du Cluedo.

Retrouvez les amis de l'école pour un super marché de Noël le dimanche 18 décembre au matin. De nombreuses surprises vous attendent, nous vous attendons aussi nombreux qu'à Halloween. Tous les bénéfices des ventes de nos événements vont au profit des amis de l'école qui financent les projets scolaires.

Le spectacle de Noël des enfants de la commune aura lieu le **vendredi 9 décembre à partir de 16 h 30** à la salle des fêtes de Lus la Croix Haute. Le spectacle est organisé par l'association des amis de l'école et les participants sont le périscolaire, l'école et les lucioles.

Cinéma : Mercredi 14 décembre



Un DAE a été posé, à La Jarjatte, à l'entrée du gîte Valgabondage.

En extérieur sous l'auvent de l'entrée principale du gîte, il est accessible à tous si besoin.

ACCUEIL MAIRIE

Un départ et une arrivée
au secrétariat de la mairie...

Laurent Bernard, le maire, et quelques membres du conseil municipal étaient réunis, mercredi 28 septembre dernier, dans la salle du conseil.

Ensemble, ils ont tenu, par leur présence à remercier l'inconditionnel dévouement de **Maëva Bernard**, « adjointe administrative » en poste depuis 2015. Suite à sa réussite au concours de professeur des écoles, elle a décidé de quitter ses fonctions pour se former à ce poste.

C'est **Sarah Zinopoulos** qui vous accueillera désormais en mairie... En effet elle a quitté son poste à l'agence postale et est remplacée par **Véronique Reynoud**.

À toutes nous souhaitons tous nos vœux de réussite pour ces nouveaux défis...

Remise des Médailles du Travail...

La cérémonie s'est poursuivie par la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale par M. le Maire à **M. Jean Marc Flores**, Secrétaire de Mairie, récompensant ces 20 années au service des collectivités locales et à **Monsieur Jean-Michel Aubespain**, Agent Communal récompensant ses 30 années au sein de la commune.

Dans son allocution, M. le Maire a salué l'engagement de tous ces agents qui ont su s'adapter aux différentes évolutions : celles du métier, des outils, de la fonction publique et des attentes de la population.



CHIENS ERRANTS

Divagation et Capture des animaux errants :

Le maire est tenu d'intervenir pour mettre un terme à l'errance ou la divagation des chiens et des chats sur le territoire de sa commune. A ce titre, un arrêté municipal a été pris afin de prévenir les troubles que pourrait engendrer la divagation de ces animaux. La violation de cet arrêté est sanctionnée par une contravention de première classe dont le montant s'élève à 38 € au maximum en vertu de l'article R. 610-5 du Code pénal.

Les maires ont également l'obligation légale de capturer les animaux errants sur leur commune afin de les conduire en fourrière.

Nous venons donc de signer une convention avec Kim Fauchon « *Juste des Chiens* » entreprise basée à Saint Julien en Beauchêne. A partir du printemps 2023, Kim Fauchon assumera désormais le service de capture des chiens errants, blessés ou non, divaguant sur le domaine public de Lus-La-Croix-Haute. Cette prestation sera facturée au propriétaire de l'animal par la Mairie.

Les animaux seront conduits à la SPA de Veynes ou ils seront gardés pendant un délai de huit jours ouvrés. Ils seront identifiés (puce, tatouage, collier) afin de retrouver le propriétaire.

Si celui-ci vient chercher l'animal dans le délai, il lui est restitué après paiement des frais de fourrière et des frais éventuels d'identification (l'animal ne peut être remis qu'après avoir été identifié, par puce ou tatouage).

Les animaux non réclamés au-delà du délai de 8 jours ouvrés seront considérés abandonnés et confiés aux bons soins de la SPA pour adoption.



"ÇAVI'ENCOR"

Notre village regorge de compétences ! Et oui, rencontrant l'un ou l'autre, on s'aperçoit ou l'on entend dire qu'un tel (le) excelle en mécanique, en électronique, en informatique, que tel (le) autre a plein d'idées pour redonner vie à de vieux objets, retoucher un vêtement, ou restaurer du mobilier...

Et puis si l'on interroge, si l'on se fait curieux, on apprend que des outils étonnants sont présents sur le village, comme des imprimantes 3D... Savoirs faire traditionnels ou à la pointe de la technologie, de multiples et complémentaires compétences, permettant de prolonger la vie de nos objets, sont bel et bien présentes sur notre village.

Et si le partage de ces compétences pouvait devenir prétexte à rencontres, à agréables et gourmands moments partagés, en plus de se rendre service, tout simplement ?

Ceci d'autant plus que nous sommes de plus en plus nombreux à prendre conscience que les réflexes de jeter, remplacer, racheter sont aujourd'hui franchement obsolètes, (et finissent par coûter très cher) !

D'où l'idée à creuser de voir sous quelle forme, les compétences locales, pourraient à intervalles réguliers, rencontrer les besoins locaux, et que tout cela soit prétexte à sympathiques moments gourmands...

Dans le cadre des lucioles nous lançons donc cette idée, que nous pourrions appeler "**çavi, encore**" : une fois par mois, il y a ceux qui viennent avec leurs compétences et leur disponibilité, et puis il y a ceux qui viennent avec le besoin de remettre en vie un objet, qui ne savent pas comment s'y prendre, ou qui n'ont pas les outils adéquats. Mais par contre, qui

viennent avec un bon petit plat, ou une bonne bouteille, à partager tous ensemble à l'issue de ce moment.

Réfléchir comment organiser, mettre en place, ces rencontres "çavi, encore" ?

Les Lucioles invitent chaque lussois disposant entre ses doigts d'un savoir-faire utile à la prolongation de la vie des objets, le jeudi 15 décembre à 19 heures, pour réfléchir comment mettre en place ces rencontres : quels problèmes pratiques cela peut poser, inventaire des compétences et des disponibilités, nécessités en locaux, en outillage, disponibilités de ceux-ci, etc.

Merci aux personnes souhaitant nous rejoindre pour cette réflexion, et cette première rencontre, de se signaler auprès d'Océane, afin que nous organisions cette 1re rencontre.

06 35 58 55 26
ozamora@admr26.fr

À bientôt



MAISON MÉDICALE

Le Dr Kristine Gouverneur, médecin généraliste, poursuit bien son activité à la maison médicale !

Consultations sans rendez-vous tous les matins de 8 h 30 à 11h - Sur rendez-vous les après-midi et samedi matin. **04 92 54 78 14** et **06 44 70 46 33**

Des changements au cabinet infirmier ! Marie Matheron prends sa retraite, 31 ans de service ! Le cabinet continue avec Eric, Hélène, Alexandra, Elodie et Marjorie, qui rejoint l'équipe à Noël !

Un seul numéro d'appel, qui bascule sur la personne de garde : 04 92 58 52 60

Psychologue : Jehanne Rutten, le mercredi et le samedi matin, sur rendez-vous au 07 87 20 64 02

Kinésithérapeute : la mairie et la maison médicale recherchent activement un.e kinésithérapeute... Mais Loïc peut à nouveau prendre quelques personnes à domicile. 06 22 41 59 83

Louise Bailey, informe qu'elle continue son activité de **soins esthétiques** dans le même cabinet : **205 rue de la Pépinière, sur RdV.**
06 30 43 24 58

PANNEAU POCKET

Une application vous permettant d'être informés de l'actualité de la commune (incidents EDF, Internet, coupures d'eau, etc)
Application gratuite, anonyme et sans publicité
Téléchargeable sur app.panneaupocket.com



VERGER COLLECTIF

Le projet de verger collectif a démarré !

Le dimanche 6 novembre une vingtaine de personnes ont participé à **une journée de formation** sur le verger animé par Lionel de la pépinière Sylve et fruits, basée dans le Trièves.

Le programme de la journée était bien rempli :

- Présentation des bases d'implantation d'un verger, sur les exigences des arbres, les corrélations et interactions du milieu, l'entretien...
- Visite d'un verger collectif dans le Trièves, implanté depuis 3-4 ans
- Temps d'échanges et de convivialité au moment du pique-nique sous un soleil radieux
- Retour à Lus pour visualiser les différents lieux potentiels pour implanter le verger collectif (mise en avant des contraintes et des atouts)
- Partage d'expériences de Clément sur les boutures et greffes qu'il a réalisés au printemps dernier et pour clôturer la journée déjà bien riche...

- Visite chez Corinne et Charles d'un exemple d'implantation de haies comestibles et brise-vent.

Ce fut une journée bien dense où chacun des participants est reparti avec pleins de nouvelles connaissances sur les arbres fruitiers dans la tête et heureux d'avoir pu passer un moment convivial riche en échanges. Une belle occasion pour se retrouver... **Une expérience à renouveler.**

Le groupe compte se retrouver courant janvier (une date sera calée très prochainement) pour discuter sous quelle forme (aspect juridique notamment) nous démarrons ce verger collectif, quel lieu nous choisissons et quel plan nous élaborons : choix des essences, implantation de haies, problématique de l'eau, greffage.

Deux journées de formation au greffage sont prévues courant mars/avril.

D'autres initiatives de création de verger sur des hameaux sont aussi en gestation.

Si vous avez envie de rejoindre ce projet ou de susciter d'autres idées autour de cette thématique vous êtes les bienvenus. Pour cela n'hésitez pas à contacter Océane ou à passer au bureau des Lucioles.

FOCUS SUR UNE INSTALLATION



Le Vallon des cochons : des porcs bios plein air en montagne

Des porcs, élevés dehors dans des grands espaces de forêts et de prairies, c'est ce qu'il leur faut pour être heureux !

Ingénieure agronome de formation, j'ai eu envie de faire un métier concret et qui a du sens. Après 4 ans de salariat dans différentes fermes de porcs bio et plein air autour de Grenoble, il était temps pour moi de me lancer dans l'aventure en solo !

J'ai réussi à trouver des terres à Lus la Croix Haute, et en septembre, j'ai déménagé pour une nouvelle vie. Me voilà arrivée sur la colline de Serre Pouly, à l'entrée du vallon du Riou Froid, en dessous de chez moi, des prairies et des bois, plongeant jusqu'au ruisseau. Ce sera le Vallon des cochons !

Au boulot !

J'ai organisé les clôtures, l'électricité, les auges, les abreuvoirs, les cabanes isolées avec de la laine, trouvé un véhicule, une bétailère etc. ; et fin décembre 2021 j'ai pu accueillir mes premiers petits porcelets avec 25 cm de neige !

Pour cette année, ils sont 29 cochons (objectif 45) et ont à leur disposition deux cabanes pour dormir au sec, et 4,5 ha de terrain pour fouiller le sol, courir, jouer et faire la sieste au soleil, à l'abri derrière une clôture bien solide pour répondre aux nouvelles normes de biosécurité liées à la peste porcine. Pour les nourrir, j'achète des céréales bio et des protéines végétales, je n'ai pas les terres permettant ces cul-

tures. Les prairies sont pour le moment en conversion vers l'agriculture biologique, et la viande de porc sera labellisée bio dès la saison 2023.

Depuis juin 2022, je vends de la viande fraîche, mais aussi des saucisses et des pâtés, sur le marché. Des partenariats sont aussi en construction avec certains restaurateurs de la commune. Pour la cohérence du projet, je souhaite vendre le plus possible en ultra-local. Dans les années à venir j'espère développer ma gamme avec des salaisons et des saucissons, et vendre mes produits au printemps et en été.

Jeanne BOUTEILLER
jeabout@hotmail.com

Si vous aussi, vous souhaitez faire connaître votre activité, contactez la mairie pour un prochain numéro...

LIGNE GRENOBLE - GAP LE RETOUR DU TRAIN !

Le 11 décembre, et les jours suivants... On prend le train. Oui, il revient. Le train Grenoble-Gap ne s'arrête plus à Vif, il revit et on en profite !

Une victoire

Ce n'était pas gagné. Il fallait des travaux conséquents et le financement correspondant. C'est grâce au collectif de l'Étoile ferroviaire de Veynes, à des mobilisations dans les gares, à des occupations des sièges de la Direction Régionale de la SNCF, à des interpellations d'élus régionaux qu'enfin, en décembre 2019, les deux Régions, les trois Départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, l'État, la SNCF et la Métro grenobloise se sont entendus pour apporter les 35 millions nécessaires.

En 2021 et 2022, dans les secteurs les plus dégradés, le ballast est renouvelé, les rails et les traverses changés, la voie protégée des chutes de rochers. Des tunnels sont sécurisés, ainsi que le grand viaduc de Casseyre.

Une fête le dimanche 11 décembre

Élus, usagers, musiciens, nous prendrons le train pour Lus-la-Croix-Haute où nous retrouverons les passagers venus de Gap ou Veynes. Échanges, buffet en musique, interventions marqueront la joie d'être ensemble dans une gare qui revit, là où le potentiel de la ligne à

unir le nord et le sud s'exprime le mieux, ainsi que le besoin majeur de services aux populations rurales. .

Et après ?

La SNCF annonce que, pour que la ligne soit pérennisée, il faut réaliser encore 80 à 100 millions d'Euros de travaux. Ce n'est pas gagné.

L'un des risques dans la situation, c'est que des financeurs considèrent que les services ferroviaires ne se justifient pas en dehors du secteur périurbain. En effet, notre branche de Grenoble à Clelles fait partie intégrante du Réseau Express Régional (RER) inscrit dans le Plan de Déplacement Urbain (PDU) de l'agglomération grenobloise. Un atout qui ne doit pas devenir une condamnation de la continuité de la ligne entre l'Isère et les Hautes-Alpes, entre AURA et PACA, une continuité nécessaire tant pour le service aux habitants que pour le tourisme, la ligne offrant des paysages somptueux.

Face à l'argument purement comptable de la faible fréquentation de notre ligne au regard de son coût d'entretien et de fonctionnement, nous disposons de deux leviers. Convaincre de l'importance des services que la ligne rend aux personnes âgées qui doivent rencontrer un chirurgien à Gap ou Grenoble, aux étudiants et d'abord à tous les habitants qui vont travailler en ville, alors que la diminution du nombre de voitures dans les villes est cruciale en matière de santé et de lutte contre le réchauffement climatique. Atteindre un meilleur niveau de fréquentation de la ligne.

Pour cela, nous devons assurer le maillage entre les gares et le territoire autour, tant pour les habitants que pour les visiteurs dont les touristes (tourisme décarboné). Dans cette optique, il convient de mettre en place différents types de mobilité : navettes (notamment avec Mens) de taille appropriée, l'auto-partage, le covoiturage, l'auto-stop organisé, la mise à disposition de garages à vélos.

Il faut également rendre les tarifs plus attractifs, comme c'est déjà le cas pour les abonnements. Enfin, il faut rendre les gares plus accueillantes et fonctionnelles.

À nous tous de faire pencher la balance du bon côté.

Avec la contribution de Gérard Leras, du collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes.



QUELLES DÉMARCHES POUR MES TRAVAUX ?

Extension, réalisation d'une clôture, pose d'un velux... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier.

Toit, tuiles : DP

Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé.

Extension :

- 40m² : DP (Si SP totale < 150m²)
+ 40m² : PC

Façades, ravalement, bardage : DP

Si teinte identique : aucune formalité sauf secteur protégé.

Fenêtres de toit style Velux : DP

Photovoltaïque sur le toit : DP

Parabole : >1m : DP

Véranda, terrasses couvertes :
< 40m² : DP (Si SP totale < 150m²)
+ 40m² : PC

Garage si accolé à l'habitation :
- 40m² : DP (Si SP totale < 150m²)
+ 40m² : PC

Portail : DP

Mur de clôture : DP

Fenêtre, porte fenêtre :

Création, changement : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé.

Cabane, abri de jardin :

< 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé.
< 20m² : DP
> 20m² : PC

Piscine :

< 10m², non couverte : aucune formalité sauf secteur protégé.
< 100m², non couverte : DP
< 100m² avec couverture de moins de 1,80m de haut : DP
> 100m² : PC

Terrasse non couverte de plein pied (béton, bois)

Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité sauf secteur protégé.
Surélévée - 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé.
Surélévée - 40m² : DP (Si SP totale < 150m²)
Surélévée + 40m² : PC

DP : Déclaration préalable
PC : permis de Construire
SP : Surface plancher

Plus d'infos en mairie